

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 21 (1950)  
**Heft:** 7

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXI<sup>e</sup> ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N<sup>o</sup> 7. JUILLET 1950

## SOMMAIRE :

*Problèmes Jurassiens actuels*  
*Rénovation de la porte de Laufon*  
*A travers l'actualité économique*  
*Estimations foncières rurales dans le Jura bernois*  
*Marché du travail*

## Problèmes jurassiens actuels

*Conférence de M. Georges Mœckli, conseiller d'Etat, lors  
de la commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'ADIJ,  
le 8 juillet 1950, à Delémont*

### I. La remise en état des chemins de fer privés du Jura

C'est un long calvaire que celui qui est gravi par tous ceux, particuliers, autorités, collectivités, qui, depuis des années, s'occupent de cet important sujet. Il ne peut être question aujourd'hui de reprendre toute l'affaire par le menu ; la « grande misère » de nos lignes privées est connue. Notre exposé portera essentiellement sur le rapport et les propositions du gouvernement au Grand Conseil, qui seront discutés par cette autorité dans la première semaine de la session ordinaire de septembre et qui doivent, enfin, signifier l'aboutissement de l'œuvre d'assainissement et de rééquipement de nos lignes secondaires jurassiennes.

Les chemins de fer secondaires du Jura, fusionnés dans la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) sont les derniers d'une certaine importance dans le canton, à être assainis financièrement et rééquipés techniquement parlant. Il y a plusieurs raisons à ce fait regrettable :

- a) la fusion des quatre entreprises (P.B., R.S.G., C.T.N., R.S.C.) fut exigée par l'autorité fédérale, pour qu'elles puissent être mises au bénéfice de la Loi fédérale de 1939 portant aide de la Confédération aux chemins de fer privés ; la fusion ne fut réalisée qu'en 1944 ;
- b) le programme de réaménagement des lignes ne fut mis définitivement au point qu'en automne 1949 ; le projet dit N<sup>o</sup> 4 auquel on s'est finalement arrêté, coûtera Fr. 16.650.000.— ; il comporte l'électrification de toutes les lignes, la mise en voie étroite du R.S.G. avec système de trucs transporteurs, le renouvellement de tout le matériel, le maintien de trois courses automobiles journalières sur les parcours Glovelier-Saignelégier et Glovelier-Saulcy ;
- c) après des négociations qui durèrent jusqu'à fin 1949, un tableau de répartition des frais entre le canton et les communes, a été élaboré ; il envisage une participation financière des communes